



# En savoir plus sur le nouvel étiquetage des aliments supplémentés au Canada

La plupart d'entre nous connaissent les suppléments de vitamines et de minéraux. Mais saviez-vous qu'il existe sur le marché des boissons et des aliments dits « supplémentés »?

Ces produits contiennent des ingrédients ajoutés tels que des vitamines, des minéraux et de la caféine. Certains peuvent présenter un risque pour la santé s'ils sont consommés en trop grande quantité, ou encore par une personne enceinte ou appartenant à un groupe vulnérable.

**À compter de janvier 2026, tous les aliments supplémentés au Canada devront porter un tableau indiquant le type et la quantité de tout ingrédient supplémentaire**, afin que les consommateurs puissent faire des choix éclairés.

Certaines étiquettes afficheront un symbole d'avertissement, avec un point d'exclamation sur le devant de l'emballage, afin d'attirer l'attention sur les mises en garde figurant sur l'étiquette. Ces dernières peuvent indiquer de limiter la quantité consommée ou que le produit est déconseillé aux moins de 14 ans.

Ces nouvelles étiquettes figurent déjà sur certains aliments.

Pour en savoir plus, consultez le site [canada.ca/aliments-supplementes](https://canada.ca/aliments-supplementes).